COMITÉ SYNDICAL

SYNDICAT MIXTE
Grande Tablée

Place de l'Europe
39100 DOLE
Tél. 03.84.79.79.79

DÉLIBÉRATION

Le quatorze octobre deux mille vingt-six, le Comité Syndical de gestion de la cuisine centrale « La Grande Tablée », s'est réuni dans les locaux de la Grande Tablée, sur convocation de Madame Hélène THEVENIN, Présidente.

Nombre de délégués en exercice : 20
Nombre de délégués titulaires ou suppléants :
Nombre de procuration : 1
Nombre de délégués votants :

Date de la convocation : 5 octobre 2026

Référence
D.26/22

Objet
Attribution des chèques Kdole aux agents volontaires ayant participé au WGCP

Secrétaire de séance
Alexandre CROT

Rapporteur
Hélène THEVENIN

Délégués titulaires ou suppléants présents :
Hélène THEVENIN, Delphine ROUGIER, Jean-Yves ROY, Sophie JOBELIN, François LAVRUT, Alain BOURDET, Patricia ANTOINE, Jacqueline DEJEUX, Coralie MAILLOT, Olivier DEMANDRE, Séverine MARANO, Alexandre CROT, Franck DAVID, Christine RIOTTE

Délégués absents ayant donné procuration :
Justine GRUET

Délégués absents excusés non représentés :
Gilles CHAFFANGE**,** Patrick FRANCHINI, Bernard MENETRIER, Bruno MONNOT, Quentin COLOMBAT,

Les 26 et 27 septembre 2026, le Syndicat Mixte de La Grande Tablée a participé au Weekend Gourmand du Chat Perché.

À cette occasion, neuf agents du Syndicat Mixte se sont portés volontaires pour participer à cette manifestation et contribuer à la représentation et à la valorisation de la structure.

Afin de valoriser cette mobilisation volontaire et de remercier les agents pour leur implication à l'occasion de cet événement, il est proposé de leur attribuer un chèque Kdole d'une valeur de 110 € chacun.

Le montant total de cette attribution s'élève à 990 € pour les neuf agents bénéficiaires.
Les crédits nécessaires sont disponibles au budget du Syndicat Mixte de La Grande Tablée.
La liste nominative des agents bénéficiaires et le montant individuel attribué seront annexés à la délibération.

Le montant total de l'acquisition des chèques Kdole s'élève à 1 000 €. Sur ce montant, 990 € correspondent à l'attribution de neuf chèques de 110 € aux agents concernés. Le solde de 10 € sera conservé par le Syndicat Mixte et utilisé ultérieurement dans le cadre d'un achat autorisé.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'attribution d'un chèque Kdole de 110 € aux neuf agents volontaires ayant participé au Weekend Gourmand du Chat Perché ;

- **APPROUVE** le montant total de la dépense, soit 990 € ;

- **AUTORISE** la Présidente à mettre en œuvre cette attribution et à signer tout document nécessaire à son exécution.

- **IMPUTE** la dépense d'un montant de 1 000 € correspondant à l'acquisition des chèques Kdole au compte 65188 du budget 2026 du Syndicat Mixte de La Grande Tablée.

Liste des agents bénéficiaires

CHAGRAS MARIE	110 €
DEVERCHERE LAURENT	110 €
JALOCKA CHRISTOPHE	110 €
LABREVOIR CAROLE	110 €
LAMBERT ANTHONY	110 €
MEUGIN EMMANUEL	110 €
RAIMBAULT ELODIE	110 €
VERCEZ MANON	110 €
ROYER SYLVAIN	110 €

Fait à Dole, le 15 octobre 2026,
La Présidente

SYNDICAT MIXTE LA GRANDE TABLÉE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Signé électroniquement
Le 19 octobre 2026
Présidente du Syndicat Mixte La Grande Tablée
Hélène THEVENIN

Seul ce document numérique a valeur juridique

Accusé de réception en préfecture
039-200044352-20261014-D2622-DE
Date de réception préfecture : 19/10/2026